

voir les choses? Je suis sûr que les honorables députés siégeant de l'autre côté diraient la même chose.

Une voix: Qui établit ce prix équitable?

M. Brown (Saint-Jean-Ouest): Je crois que ce sous-amendement permettrait la constitution d'une commission de l'équité commerciale qui veillerait à ce que des prix équitables soient fixés.

Le très hon. M. Howe: C'est la proposition socialiste?

M. Browne (Saint-Jean-Ouest): Non, ce n'est pas tout à fait la même chose. Si je comprends bien l'intention des cécédistes, ils veulent que tous les prix soient régis.

Le très hon. M. Howe: Le gouvernement fédéral a-t-il l'autorité nécessaire à cette fin?

M. Browne (Saint-Jean-Ouest): Non, mais il s'arroge celle d'intervenir entre le fabricant et le détaillant. Je suis persuadé que le ministre du Commerce n'approuve pas du tout, au fond, la mesure à l'étude.

Le très hon. M. Howe: Monsieur l'Orateur, je puis répondre à cela que j'aimerais apporter ici des lettres où l'on s'élève contre le maintien du prix de revente. Leurs auteurs se plaignent de ce qu'ils sont acculés à la ruine parce qu'ils n'osent pas recourir aux rabais excessifs sur la marchandise qu'ils ont en magasin. S'ils la gardent, ils perdent tout leur argent. S'ils en disposent, ils ne peuvent plus s'approvisionner. Dans un cas comme dans l'autre, ils sont obligés de fermer boutique. On a ordonné à d'autres de hausser leurs prix, alors qu'ils étaient satisfaits de l'ancienne marge de bénéfices qu'ils réalisaient. On leur a ordonné de monter leurs prix, sous peine de se voir priver de marchandises.

M. Browne (Saint-Jean-Ouest): Je ne dis pas qu'il n'existe pas d'abus en matière de fixation du prix de revente.

Le très hon. M. Howe: Merci beaucoup.

M. Browne (Saint-Jean-Ouest): Mais je crois qu'il y aurait moyen de réglementer ces choses et il appartient au Gouvernement de les réglementer.

M. Sinnott: Votez pour le projet de loi, alors.

M. Browne (Saint-Jean-Ouest): Le projet de loi ne tend pas à réglementer la fixation des prix, mais à l'interdire. Tel est son objet, abolir la fixation des prix de revente. J'ai dit l'autre soir...

M. Herridge: L'objet de la modification proposée par le parti C.C.F. n'est-il pas de réglementer les prix?

[M. Browne (Saint-Jean-Ouest).]

M. Browne (Saint-Jean-Ouest): Non. Si j'ai bien compris la réponse donnée l'autre jour par le député de Rosetown-Biggart (M. Coldwell),—je ne suis pas sûr s'il répondait à un député siégeant de l'autre côté de la Chambre,—il a dit qu'il appartiendrait à l'État de réglementer tous les prix.

M. Herridge: Il n'a dit rien de tel.

M. Browne (Saint-Jean-Ouest): J'ai peut-être mal compris ce qu'il a dit, mais c'est ce que j'ai cru comprendre. Vous avez préconisé cela.

M. Herridge: Si c'est nécessaire.

M. Browne (Saint-Jean-Ouest): L'honorable député dit: "Si c'est nécessaire". Quelle réponse dois-je accepter?

M. Adamson: L'un dit que c'est nécessaire, l'autre que ce ne l'est pas.

M. Browne (Saint-Jean-Ouest): Pour ce qui est de l'article sacrifié, le ministre du Commerce, j'en suis sûr, reconnaît que cette pratique peut facilement ruiner certains marchands. Puisqu'il vient des États-Unis, il doit savoir que là-bas il y a eu plusieurs guerres des prix comme celle qui s'est livrée récemment à New-York à la suite de laquelle des marchands ont été forcés de se retirer des affaires.

En lisant l'histoire du mouvement coopératif...

Le très hon. M. Howe: Le député pourrait-il me donner les noms de ceux que la récente guerre des prix a ruinés?

M. Browne (Saint-Jean-Ouest): Je ne le puis de mémoire.

M. Drew: Le ministre du Commerce nous rendrait service en nous donnant les noms de ceux qui lui ont écrit les lettres dont il vient de nous donner des extraits.

Le très hon. M. Howe: Je les aurai jeudi.

M. l'Orateur suppléant: La parole est au député de Saint-Jean-Ouest. On ne doit pas l'interrompre.

M. Studer: Puis-je poser une question? Il y a plusieurs pharmacies dans chaque localité. On peut dire qu'il y en a une environ par mille âmes. Il y a les pharmacies Rexall, et les pharmacies Nyal. Chaque année, elles ont des ventes à 1c. Elles vendent deux articles au prix d'un. Je m'oppose à cette sorte de fixation des prix. Ne font-elles pas des ventes à sacrifice, dans leur propre localité?

M. Browne (Saint-Jean-Ouest): Le député se trompe beaucoup quant au nombre de pharmacies.